

Communiqué de la CLIS autour du projet de pilote de captage et stockage de CO2 de Total
18 juillet 2008

La commission locale d'information et de surveillance (CLIS) autour du projet de pilote CO2 de Total s'est réunie le 18 juillet pour sa seconde séance de travail. Cette réunion a été l'occasion de développer l'analyse des enjeux attachés au projet de Total d'expérimenter l'injection de CO2 dans un gisement de gaz en fin de vie sur la commune de Jurançon (puits de Rousse 1).

Une visite des lieux d'implantation des installations projetées a été organisée. Des oppositions ont été exprimées sur ce projet au sein de la CLIS par les associations de riverains et par les riverains eux-mêmes sur le site de Rousse.

Comme l'a indiqué le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire en réponse aux questions écrites de l'association de riverains, la CLIS a vocation à être informée du projet. Il doit être répondu à ses interrogations tout au long de l'instruction du dossier et au delà si l'opération pilote devait être autorisée.

Ainsi des sujets à débattre par la CLIS ont été identifiés :

- les conditions de surveillance des installations ;
- l'adaptation des mesures actuelles de protection des populations ;
- le rôle du comité de suivi scientifique attaché au projet.

Parallèlement à cette démarche de concertation, l'enquête publique relative au projet présenté par Total se déroulera du 21 juillet au 21 septembre 2008 sur l'ensemble des communes concernées par les installations nouvelles (usine de Lacq) ou modifiées (canalisation et puits d'injection). La durée de cette enquête a été portée au maximum prévue par la réglementation pour garantir une consultation la plus large du public. Cette phase importante marque l'engagement de la procédure réglementaire et ne préjuge en rien la décision finale.